



- 4 %

TRANSPORTS SERGE DERVAL

📍 Saint-Martin du Fouilloux (49)

Structurer la démarche interne

Les Transports Serge Derval étaient d'autant plus séduits par la Charte CO₂ que l'entreprise avait déjà commencé à travailler, depuis 2009, sur la réduction de la consommation. Mais « *notre engagement nous a conduits à structurer notre démarche* », confie Dominique Derval, qui co-dirige l'entreprise spécialisée dans le transport de marchandises volumineuses (34 camions-remorques). Auparavant, l'entreprise établissait un tableau de bord mensuel des consommations. Cela permettait certes de constater le phénomène, mais pas d'agir. Avec la Charte CO₂, les Transports Serge Derval ont mis en place un rapport d'activité permettant de suivre au quotidien des indicateurs comme les consommations, pour détecter rapidement les anomalies et pouvoir les corriger. La logique d'optimisation des capacités et de massification des flux a aussi fait l'objet d'une amélioration. Le taux de remplissage des camions est ainsi passé de 80% à 90% en trois ans. À la fin de leur premier engagement, les Transports Serge Derval avaient réduit de 4% les émissions de CO₂ (contre 6% initialement prévu). Depuis 2012, l'entreprise a rejoint le groupement Astre et espère améliorer encore ses résultats. Dans le cadre de son réengagement à la Charte CO₂, elle vise une réduction de 2% de ses émissions de CO₂ sur la période 2013-2016.